

Professionnel-le-s de l'accompagnement, de l'aide, et des soins à domicile

Toutes et tous en grève le 31 mars 2022

Salaires de misère, conditions de travail dégradées, indemnités kilométriques inexistantes ou largement insuffisantes, déplacements professionnels non payés, fatigue extrême face à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter, souffrance au travail, management autoritaire, manque de considération, amplification des risques psycho-sociaux, des troubles musculo-squelettiques... Et tout cela pour un salaire de misère... ça suffit !

Les dernières annonces du gouvernement sont loin de répondre à la question des conditions de travail déplorables, au manque d'attractivité des métiers pour lesquels il est extrêmement difficile d'attirer des jeunes et de les fidéliser, au manque de formations qualifiantes pourtant essentielles à une bonne prise en charge des bénéficiaires.

Le 31 mars, mobilisons-nous et ensemble, gagnons :

- L'amélioration immédiate des rémunérations de toutes et tous les professionnel-le-s ;
- Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, avec de vraies

dispositions pour la prévenir et la réparer ;

- L'augmentation des frais kilométriques, et de la prise en charge de tous les frais professionnels, trajets et déplacements ;
- Des plannings construits sans interruption, dans le respect des temps de repos et des amplitudes horaires ;
- Des recrutements massifs et immédiats de personnes qualifiées et diplômées en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes accompagnées ;
- L'augmentation du temps de travail pour les salariés qui le souhaitent.

Pour nos salaires, pour nos carrières, pour qu'on se fasse respecter, la CGT appelle l'ensemble des professionnels de l'accompagnement, de l'aide, et des soins à domicile à se mobiliser le 31 mars

Il y a urgence à répondre à nos revendications et à satisfaire les besoins des populations les plus vulnérables, c'est pourquoi la CGT revendique un grand service de l'aide à l'autonomie avec une prise en charge par la branche maladie de la sécurité sociale.

POUR UNE PRISE EN CHARGE DIGNE DE NOS AINÉES !
LE 31 MARS 2022 TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION !
Grèves, débrayages, manifestations, tous les moyens sont bons pour faire entendre notre colère ! pour faire entendre notre voix !